

L'école à la carte

La FAEN a été reçue par le Ministre, le 21 septembre, sur la carte scolaire.

Ce débat, lancé en période préélectorale, étudie les vrais problèmes à l'origine des demandes de dérogation scolaire.

La carte scolaire reproduit dans les établissements la réalité sociale, mixité ou non, du territoire géographique environnant.

L'École n'est pas responsable de la constitution de ghettos urbains engendrés par l'accroissement des difficultés économiques et sociales.

La FAEN formule un ensemble de propositions (voir ci-contre) permettant de rétablir l'égalité des chances :

- mesures d'aménagement du territoire, d'urbanisation et de politique de la ville susceptibles de développer la mixité sociale;
- mesures permettant de prendre plus rapidement et plus efficacement en charge les difficultés scolaires des élèves;
- mesures instaurant à nouveau, dans tous les établissements, des conditions de respect, de discipline et de travail qui contribueraient à rétablir l'égalité des chances entre les élèves.

La FAEN se prononce pour le maintien d'une carte scolaire légèrement assouplie pour tenir compte des évolutions de notre société, avec une attribution limitée de dérogations fondée sur des critères simples et transparents.



La délégation FAEN reçue par le Ministre

Carte scolaire

Les demandes de la FAEN pour rétablir l'égalité des chances

Pour favoriser la mixité sociale:

- * aménagement du territoire, urbanisation, politique de la ville;
- * modification de l'aire géographique de certains secteurs scolaires;
- * fermeture d'établissements ghettos où la mixité sociale est impossible;
- * implantation de sections et options recherchées dans les établissements défavorisés où la mixité sociale existe mais régresse;
- * application de la sectorisation aux établissements privés;
- * suppression de l'obligation de paiement du forfait communal.

Pour prendre en charge des difficultés scolaires des élèves :

- * lutte plus précoce contre l'échec scolaire;
- * diversification des voies de réussite dès le collège;
- * implantation de moyens plus importants dans les secteurs défavorisés;
- * constitution d'équipes plus fournies, expérimentées et mieux formées.

Pour rétablir un climat de travail propice à la réussite scolaire :

- * développement des capacités d'accueil dans les internats;
- * rétablissement de la discipline, du respect des personnes, des biens et des règles de vie dans tous les établissements;
- * scolarisation dans des établissements adaptés des élèves violents ou rejetant le système éducatif.

Apprentissage de la lecture

Lors d'une audience au Ministère, la FAEN (SNEP et SNCL) a fait connaître l'état de sa réflexion sur l'apprentissage de la lecture, réflexion qui s'oriente autour de trois grands axes :

1) Conditions préliminaires :

Un travail approfondi sur l'oral est indispensable dès la maternelle. En conséquence, **l'âge de la scolarité obligatoire doit être abaissé d'au moins un an.**

2) Progressivité des acquis :

Pour pallier les difficultés rencontrées dans la maîtrise de l'orthographe qu'implique le savoir lire, la FAEN demande :

-une augmentation de l'horaire consacré à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ;

-un enseignement en petits groupes pour une pédagogie plus individualisée ;

-des équipes pluriprofessionnelles en nombre suffisant pour la prise en charge immédiate des difficultés .

3) Formation des enseignants:

La FAEN dénonce l'insuffisance de la formation dispensée en IUFM en ce qui concerne la lecture et l'écriture et demande que le temps qui y est consacré soit augmenté de manière sensible et que son contenu soit revu.



Budget 2007 :

poursuivre l'action

La modeste mobilisation des personnels le 28 septembre dernier n'entame en rien **la détermination des organisations regroupées, avec la FAEN, au sein de l'interfédérale.**

Les cinq fédérations ont ainsi décidé de **poursuivre l'action** contre le mauvais budget 2007 sous différentes formes :

- demande d'audience au **Premier Ministre** qui procède aux arbitrages;
- audience auprès des **groupes parlementaires** de l'Assemblée Nationale et du Sénat ;
- intervention au plan local auprès des **parlementaires** qui votent le budget.

Car le projet de budget, désormais officiel, aura de **lourdes conséquences pour les personnels**, notamment enseignants et administratifs, comme pour les élèves.

Orientation des étudiants

Selon l'OCDE, en trente ans, la France serait passée du 20ème au 10ème rang en ce qui concerne la proportion de sa population ayant atteint le niveau de l'enseignement supérieur. Il n'en demeure pas moins **que le taux d'échec à l'université reste élevé, particulièrement en première année**, et que 21 % des étudiants sortent de l'enseignement supérieur sans diplôme .

Ces mauvais résultats seraient dus à des problèmes d'orientation, que l'OCDE qualifie d' « extrêmement coûteux pour le ministère français ».

L'organisme préconise que des solutions soient envisagées pour améliorer les débouchés professionnels de filières universitaires non sélectives.



Les drapeaux de la FAEN flottent à la manifestation parisienne du 28 septembre

Agenda

24 octobre 2006 à 17 heures:

Date limite des inscriptions aux concours de recrutement des enseignants et CPE.

Textes signalés

BO n° 34 du 21 septembre 2006 :

Diplôme de directeur d'établissements d'éducation adaptée et spécialisée (DDEAS). Année 2007-2008. *NS n°2006-150 du 8-9-2006.*